

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juin 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 1591)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 392

présenté par

M. Caron, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 3

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NFP réitère son opposition totale au projet de holding France Médias - d'autant plus que les professionnels du secteur et la quasi-intégralité des syndicats s'y opposent également.

En effet, lors des travaux menés par la commission d'enquête "sur l'attribution, le contenu et le contrôle des autorisations de services de télévision à caractère national sur la télévision numérique terrestre", 5 anciens ministres de la Culture (dont certaines étaient même d'anciennes ministres d'Emmanuel Macron comme Roselyne Bachelot ou Rima Abdul-Malak) ont clairement exprimé leur opposition au projet.

Par ailleurs, les syndicats n'ont eu de cesse depuis le début de l'examen de la proposition de loi de dénoncer le projet de holding. Encore récemment, le 19 juin dernier, six syndicats de Radio France

ont diffusé un message interne dans lequel ils appellent à une grève "illimitée" à partir 26 juin pour "défendre Radio France et l'audiovisuel public". Les syndicats de Radio France dénoncent le "retour du projet de loi sur la fusion de l'audiovisuel public", un projet qui "reste la plus grande menace pour nos missions de service public". Ils y voient un "montage bureaucratique et politique" qui "menace gravement l'indépendance de Radio France, sa mission de service public et l'existence même de certaines antennes". "Sous prétexte de réforme, c'est une déstabilisation et un affaiblissement organisés." Les six syndicats signataires s'opposent également aux mesures d'économie qui touchent Radio France, "un étranglement budgétaire" qui conduit la direction du groupe à multiplier "les projets erratiques et les restructurations dévastatrices".